

**SOEUR MARIE-DE-SAINT-JEAN-D'ARS, c.s.c. Claude Dablon, S.J.
et la Nouvelle-France (1655-1697). Thèse de doctorat. —
Soutenance publique à l'Université de Montréal, le 3 novembre
1953.**

Georges-Émile Giguère, S.J.

Volume 7, numéro 3, décembre 1953

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301614ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301614ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Giguère, G.-É. (1953). Compte rendu de [SOEUR MARIE-DE-SAINT-JEAN-D'ARS, c.s.c. *Claude Dablon, S.J. et la Nouvelle-France (1655-1697)*. Thèse de doctorat. — Soutenance publique à l'Université de Montréal, le 3 novembre 1953.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 7(3), 451–453.
<https://doi.org/10.7202/301614ar>

SOEUR MARIE-DE-SAINT-JEAN-D'ARS, c.s.c. *Claude Dablon, S.J. et la Nouvelle-France (1655—1697)*. Thèse de doctorat. — Soutenance publique à l'Université de Montréal, le 3 novembre 1953.

Dans ce travail considérable, le P. Dablon a été l'objet d'une étude minutieuse et complète. Une solide documentation manuscrite ou imprimée a été réunie et sa valeur peut être jugée dans les quinze pages de la bibliographie. La synthèse de ces documents est bien faite et elle révèle progressivement un personnage peut-être encore ignoré, mais non dépourvu d'intérêt. Les nombreuses citations apportées nous font voir que Dablon n'a pas échappé complètement aux historiens, aux anthropologues, ni aux géographes. La thèse présentée le 3 novembre était vraiment la première à couvrir tout le sujet. A la fin de la soutenance, M. le chanoine Sideleau voudra savoir comment on peut expliquer le silence gardé jusqu'à nos jours sur ce personnage. Sans doute l'œuvre des Jésuites en Nouvelle-France n'a pas encore livré tous ses secrets, mais on peut dire que la suppression des Relations en 1673 est pour une part dans cet oubli.

Ce jésuite a été missionnaire, sans doute, mais comme tel ou comme supérieur des Missions de la Nouvelle-France, il a fourni une contribution scientifique remarquable. Son œuvre de missionnaire et de géographe a été exposée dans une première partie. En signalant quelques points à éclaircir (date exacte de la naissance — les modifications d'allégeance en Normandie), le R.P. A. Papillon, o.p., membre du jury, crut bon de signaler le mérite d'une introduction rapide qui nous porte au cœur du sujet dès le deuxième chapitre. La jeunesse de Dablon présente peu d'information.

La vie du missionnaire-géographe offre par contre une matière abondante qui se répartit sur dix chapitres. Dès son arrivée en Canada (1655), Dablon reçoit son initiation de missionnaire et de pacificateur en participant à la première mission de Sainte-Marie de Gannentaa et à une ambassade de paix auprès des redoutables Iroquois. En 1661, le jésuite explorateur et géographe fait ses débuts par la recherche d'une route qui atteindrait par terre à la baie d'Hudson. Il doit interrompre son voyage au lac Nékouba. M. Jacques Rousseau note la justesse des descriptions que son expérience personnelle lui permet de contrôler. Enfin un stage de dix ans environ (1658—1669) donne au futur supérieur la chance de compléter son expérience par l'exercice du ministère sacré et des principales fonctions du collège de Québec.

Dablon a laissé plusieurs Relations dont quelques-unes continuent de s'appeler inédites, bien qu'elles soient toutes imprimées et qu'elles aient été à maintes reprises discutées à propos de Marquette, Jolliet ou La Salle. Sœur Saint-Jean-d'Ars fait l'étude de ces documents dans les chapitres VII, VIII, IX, X, XI, qu'elle consacre respectivement à la Carte des Jésuites, aux Indiens de l'ouest, aux explorations vers la mer du nord et vers la mer du sud, aux missions de la Nouvelle-France et à quelques données de sciences naturelles. La contribution scientifique de Dablon y est exposée dans le détail. On peut se pencher avec attention sur sa fameuse carte du lac Supérieur dont il a déterminé le tracé à l'aide d'instruments encore bien imparfaits. Toutefois une erreur qui ne dépasse pas un demi degré a valu à cette carte de faire autorité pendant près de deux cents ans. Dablon fut également supérieur de deux célèbres explorateurs: les Pères Albanel et Marquette. Le premier atteignit à la Baie d'Hudson par le lac Saint-Jean, et le second découvrit le Mississipi et son parcours presque entier. Les Relations que Dablon fait de leurs voyages sont l'œuvre d'un intelligent rapporteur. A ce titre il mérite d'être considéré parmi les plus grands hommes de la Nouvelle-France.

A deux reprises, Dablon a été supérieur des missions de la N.-F. Le rôle de conciliateur, voire de pacificateur qu'il y a exercé auprès des autorités civiles et religieuses, est exposé dans la seconde partie de la thèse. M. Jacques Rousseau reprocha le "ton bénisseur" où se manifeste un peu trop l'admiration de l'auteur.

Le caractère de Dablon alliait avec aisance la compréhension à la fermeté dans le gouvernement. C'est ce qui lui a permis de se maintenir en

paix avec l'intendant Talon et le gouverneur Frontenac. L'auteur a certainement fait grande confiance aux lecteurs en se contentant de mentionner cet aspect. M. Frégault, président du jury, rappela l'affaire des trois bourgs et demanda comment concilier le souhait formulé par Dablon pour le retour en N.-F. de l'intendant Talon qui avait pourtant spolié les Jésuites d'une partie de leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges. La candidate répondit que le supérieur prévenait ainsi le retour qui s'annonçait déjà. Cela ne veut pas dire que Dablon manquait de fermeté puisque, pour la francisation des sauvages, la querelle de l'eau-de-vie, l'accusation de commerce des pelletteries portée contre les Jésuites au temps de Frontenac, il a réussi à maintenir une certaine paix et à conserver dignement ses positions.

Avec les évêques, les Sulpiciens et les Récollets, il évite les heurts qui peuvent survenir. Question de droit canon, remarque le P. Papillon. Une intéressante correspondance entre Dablon et Tronson, supérieur général des Sulpiciens, a été utilement exploitée dans ce chapitre.

Enfin nous nous permettons de signaler deux erreurs techniques de mots. Malgré les apparences du terme latin, le titre de préfet de la congrégation de la Sainte Vierge ne s'applique pas au directeur mais plutôt au président. A cette époque, la charge de supérieur des missions comportait également le rectorat du collège de Québec. Il convient évidemment de désigner le personnage par le titre le plus élevé (p. 229).

En terminant, l'auteur publie une lettre de quinze pages aux Eminentiſſimes Cardinaux de la Propagande et la fait suivre de la traduction avec commentaire. Après consultation, le jury décerna à l'unanimité la mention grande distinction à ce remarquable travail et exprima le désir de le voir un jour publié pour le progrès de l'histoire et l'utilité des historiens.

Collège Sainte-Marie, Montréal.

Georges-Émile GIGUÈRE, S.J.